

**Réseau
Express
Métropolitain
Européen**

DOSSIER DE PRESSE

7 DÉCEMBRE 2022

Réseau Express

Métropolitain Européen

une première en France

Repenser entièrement les mobilités à l'échelle non seulement du territoire eurométropolitain mais aussi du bassin de vie bas-rhinois, telle est l'ambition de l'accord conclu entre la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg

800 trains

en plus par semaine dès décembre 2022



1000

à compter de septembre 2023

Strasbourg

Strasbourg devient la première gare TER de France

Le Réseau Express Métropolitain c'est

95 gares

14 M€/an

partagés entre l'EMS et la Région au bénéfice de tous les territoires



Une réalité concrète et immédiate !

Décarboner les mobilités constitue un impératif politique qui nous engage toutes et tous, et qui impose d'agir collectivement, à toutes les échelles, de manière volontariste et cohérente. Pour se donner les moyens de cette ambition, **l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est** ont décidé de dépasser leurs périmètres de compétences respectifs pour penser les mobilités quotidiennes à l'échelle du bassin de vie strasbourgeois, bas-rhinois et transfrontalier.

Fruit d'un accord inédit initié dès 2021 au travers d'un schéma directeur des mobilités commun dont les prémices datent du Grenelle des mobilités de 2018, nous proposons une nouvelle méthode de planification et d'aménagement du territoire à la hauteur des attentes de nos habitants et des acteurs locaux permettant de diminuer le recours à la voiture notamment sur les déplacements quotidiens les plus longs qui souffrent d'un manque d'alternatives.

Le Réseau Express Métropolitain Européen (REME) est un système de mobilité complet reposant sur trois piliers : un renforcement des dessertes ferroviaires périurbaines et régionales, le déploiement d'offres de cars express fiables et cadencées et une intermodalité facilitée pour rendre la combinaison la plus fluide et efficace possible avec les transports en communs urbains et les modes actifs, comme le vélo.

Le REME permet à notre bassin de vie transfrontalier de s'adapter aux enjeux de la mobilité d'aujourd'hui et de demain en organisant des alternatives crédibles à la voiture individuelle, dont les coûts d'usage sont voués à augmenter inexorablement et dont les impacts sanitaires et environnementaux doivent impérativement être réduits. L'objectif est bien de parvenir à une solution de transport durable qui s'adapte aux besoins réels des habitants, qui

soit accessible et intuitif, garante d'un droit à la mobilité pour toutes et tous.

Intensifier les dessertes ferroviaires, en proposant à terme sur chaque ligne desservant Strasbourg un train à la demi-heure ou au quart-d'heure, ou sur les secteurs dont la desserte est assurée par des cars express, une offre équivalente et ce, toute la journée, soir et week-end compris. **Cette évolution constituera une véritable révolution dans les usages** nous en sommes persuadés. Parallèlement l'offre d'accès en modes doux, de parking relais ou de rabattement par car sera étoffée pour répondre au problème du dernier kilomètre : l'objectif est bien **que tout le territoire bénéficie d'un maillage d'offres rapides et cadencées, par des trains ou des cars express.**

Le REME bénéficiera au plus grand nombre en couvrant efficacement l'ensemble du territoire. Il permettra de faciliter l'accès aux gares et aux stations de cars express grâce à une intermodalité qualitative, fluide et efficace. Ce dispositif vise la parfaite complémentarité avec le vélo grâce à l'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés et de solutions de stationnement.

Ce projet va devenir une réalité concrète dès le 11 décembre prochain, mais il va continuer à se déployer dans les années à venir : poursuite de l'augmentation de l'offre ferroviaire, développement des parkings relais, amélioration des itinéraires de rabattement, modes doux, billettique...

C'est en mutualisant et en coordonnant nos politiques publiques que l'on parviendra à apporter des solutions crédibles aux habitants, compatibles avec les enjeux globaux de lutte contre le changement climatique. Nul doute que le REME saura faire envie aux autres collectivités de s'engager sur la même voie.



Pia IMBS
Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg



Jean ROTTNER
Président de la Région Grand Est

Les mobilités à l'échelle du bassin de vie strasbourgeois et bas-rhinois

La réduction de la pollution atmosphérique et de la dépendance aux énergies fossiles sont des objectifs majeurs pour l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est. Les réponses à apporter à l'urgence climatique, aux questions de santé publique ou d'équité territoriale ne sauraient se circonscrire au seul périmètre eurométropolitain. Il s'agit aujourd'hui de repenser les mobilités à l'échelle de l'ensemble du bassin de vie de l'agglomération strasbourgeoise, y compris en intégrant le côté allemand.

La Zone à Faible Emissions-mobilité (ZFE-m) permettra de limiter progressivement la circulation des véhicules polluants pour mieux respirer. Elle s'appuie sur un important dispositif d'accompagnement des habitant·es et acteur·rices du territoire et dont le REME est une pièce maîtresse.

Lutter contre l'autosolisme à l'échelle de l'aire urbaine strasbourgeoise ne pourra se faire que si le territoire dispose d'un solide réseau de transports en commun permettant d'assurer

efficacement les déplacements de l'ensemble des citoyen·nes qui vont chaque jour de l'extérieur de la Métropole vers cette dernière et inversement. C'est l'objectif du Réseau Express Métropolitain Européen (REME), dont l'ambition est de se hisser au niveau des meilleurs réseaux de transports européens périurbains.

Dépasser les frontières de l'Eurométropole de Strasbourg

Améliorer les déplacements périurbains à l'échelle de l'aire urbaine constitue une priorité, car ils sont les plus émetteurs de gaz à effet de serre. En effet, les déplacements de plus de 5 km représentent 74% des km parcourus dans le Bas-Rhin. Ce sont également les déplacements plus vulnérables à la hausse du coût de l'énergie et aux aléas des conditions de circulation.

Un réseau multimodal transfrontalier

Le REME est conçu comme un réseau multimodal transfrontalier, reposant sur :

- le train sur l'ensemble de l'étoile ferroviaire strasbourgeoise, y compris vers l'Allemagne
- les cars express dotés d'aménagement dédiés (voies réservées) pour accéder rapidement en cœur de métropole



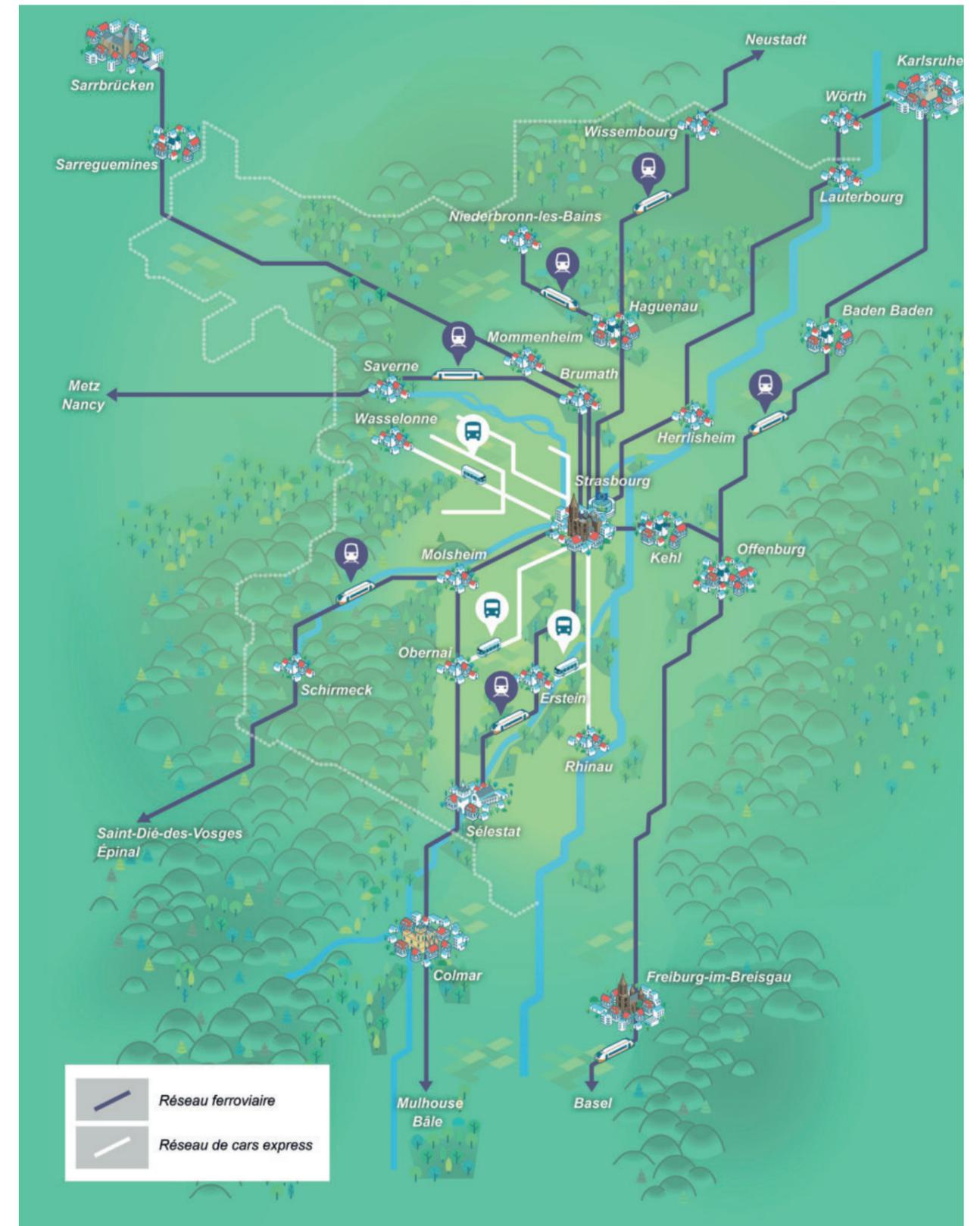
Un accord sans précédent entre l'Eurométropole Strasbourg et la Région Grand Est

Le partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est se traduit par la co-élaboration d'un schéma directeur des mobilités. Il a été approuvé par la Région Grand Est le 22 avril 2021 et par l'Eurométropole de Strasbourg le 7 mai 2021. Son objectif est d'organiser la transition des mobilités à l'échelle du bassin de vie strasbourgeois et bas-rhinois par la mise en place progressive du REME pour une desserte qualitative de l'ensemble des territoires fortement liés à l'Eurométropole de Strasbourg.

Un accord pour :

- baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre,
- lutter contre la congestion,
- améliorer les possibilités de déplacements, en particulier des personnes exposées aux coûts des carburants.
- offrir à chacun·ne, où qu'il·elle habite et quels que soient ses besoins de mobilité, d'une solution autre que l'autosolisme.

Se déplacer sans frontières



REME: le saut d'offre ferroviaire

Dès le mois de décembre 2022, mise en service du premier Réseau Express Métropolitain, hors Ile de France

 Nombre de train / jour en 2020
 Nombre de train / jour en 2023
 Réseau Express Métropolitain Européen - REME
* hors TER 200



Le REME trouve sa première traduction concrète dès le 11 décembre 2022 avec un premier saut d'offre ferroviaire

La Région Grand Est, autorité organisatrice en matière de ferroviaire, et l'Eurométropole de Strasbourg ont décidé de mettre en place une première étape commune du REME strasbourgeois avec le développement de l'offre ferroviaire au Service Annuel (SA) 2023, qui débutera le 11 décembre 2022.

- Jusqu'à 120 TER quotidiens supplémentaires circuleront les jours de semaine sur les lignes autour de Strasbourg.
- Une fréquence élevée et continue tout au long de la journée avec une cadence à la demi-heure sur la desserte périurbaine strasbourgeoise.
- Des trains supplémentaires, y compris le week-end et particulièrement le samedi afin d'obtenir une offre proche de celle d'un jour de semaine.
- Une première ligne de train traversante permettant de relier Saverne et Sélestat sans changement à Strasbourg : il sera par exemple possible de relier directement Vendenheim à Geispolsheim en 20 minutes seulement.
- Des trains qui circulent sur une amplitude élargie, dès 5h et jusqu'à 23h.

Cette évolution constitue un véritable choc d'offre ferroviaire. Elle consiste en une augmentation de 2,2 millions de kilomètres parcourus, soit une augmentation d'offre de 43% sur les axes concernés.

Le développement de cette nouvelle offre représente un engagement financier conséquent de 14 millions d'euros partagés à part égale entre La Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg sur l'intégralité du Bas-Rhin, soit un territoire dépassant largement le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.



Des trains supplémentaires

Pour faire face à la montée en charge du Réseau Express Métropolitain, la Région Grand Est a d'ores et déjà acté l'achat de 9 trains Regiolis domestiques pour plus de 100M€.



L'intégration tarifaire qui permet déjà de voyager sans couture dans l'Eurométropole de Strasbourg

Depuis décembre 2016, la tarification intégrée permet aux abonné-es de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) résidant dans l'Eurométropole d'utiliser le train et les cars interurbains FLUO 67 sur le territoire de celle-ci sans surcoût. Les abonné-es de la CTS pourront donc bénéficier de l'amélioration de l'offre ferrée sans surcoût. Le train devient une solution supplémentaire de déplacement en transports en commun s'ajoutant au bus et au tramway. Pour les trajets occasionnels, le «ticket Alsa+24h»

permet de se déplacer pendant 24h sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg en empruntant indifféremment les TER Fluo Grand Est, les cars interurbains FLUO 67, les trams et les bus de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS). Par ailleurs, depuis la mise en place de la gratuité du réseau CTS pour les moins de 18 ans, en 2021, ces derniers circulent sans payer à bord des TER et des cars interurbains FLUO 67 dans l'agglomération.

Une 1^{re} étape du Réseau Express Métropolitain Européen

La mise en service de la 4^e voie entre Strasbourg et Vendenheim (investissement de 120 millions d'euros) a permis la mise en œuvre du premier saut d'offre ferroviaire du Réseau Express Métropolitain Européen. Il ne s'agit néanmoins que de la première étape de son plein déploiement. De lourds investissements complémentaires, 1 milliard d'euros, seront nécessaires pour accroître encore les capacités ferroviaires du REME et proposer une offre encore plus étoffée et robuste.

Après le lancement du saut d'offre ferroviaire prévu en 2023, et permis par la 4^e voie, la prochaine étape de développement du REME correspondra à l'aboutissement d'un appel d'offre transfrontalier lancé par la Région Grand Est et les 3 Länder transfrontaliers de la Région Grand Est : Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Sarre). Il permettra de lancer ou d'améliorer 7 liaisons transfrontalières. Pour mettre en œuvre cette offre, 30 trains Regiolis transfrontaliers ont été achetés par la Région Grand Est et les 3 Länder, soit une commande de 375 M€.



Des hausses d'offre déjà en place sur les cars express

L'ambition est d'atteindre le même niveau de service que sur le ferroviaire : un cadencement continu toute la journée, des fréquences élevées en heures de pointe et des horaires élargis. Depuis septembre 2022, de premières hausses d'offre sont déjà intervenues sur les lignes de cars express desservant l'Eurométropole, permettant d'améliorer la desserte des territoires non irrigués par le ferroviaire.



100M€ pour l'Eurométropole 125M€ pour la Région Grand Est

Le REME c'est aussi des budgets historiques attribués pour développer les réseaux cyclables notamment en direction des gares ainsi que les services permettant d'y favoriser l'intermodalité (stationnement, location, ...).

Contact presse
Région Grand Est
presse@grandest.fr

Contact presse
Eurométropole
de Strasbourg
info.presse@strasbourg.eu

